

Ecole Molière – 78440 Gargenville
PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE du 15/10/2013

Sous la présidence de Monsieur Guilbaud, directeur de l'école, en présence :

- de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, excusée.
 - des enseignants : Mesdames Caldara, Chateau, Delsupexhe , Lagache, Le Hellegouarc'h, Mallet, Rambaud , Richard et Smittarello, M. Payon.
 - des représentants des parents, élus au conseil d'école :
 - AGPG : Titulaires : Mesdames Gorlier, De Muynck, Hingrez, Fiquet, Maës, Chambre, Dunyach, Monsieur Martin ; suppléantes : Mesdames Bonnet, Lherbier, Métaireau et Joutel.
 - API : Titulaires : Mesdames Blot et Debris ; Suppléantes : Mesdames Borderies et Davoust.
 - de Madame Delpuech, Maire, chargée des affaires scolaires.
 - de Madame Chenut, D.D.E.N (déléguée départementale de l'éducation nationale) ; excusée.
- Les membres du RASED : Mesdames Jabri et Bourg.

Monsieur Guilbaud ouvre la séance à 18h30.

Les points à l'ordre du jour sont abordés successivement.

- *Désignation d'un secrétaire*
- *Présentations*
- *Feuille d'émargement*
- *Rappel du rôle du Conseil d'école*
- *Structure de l'école et Rased*
- *Mairie : point sur les travaux et souhaits d'investissements pour 2014*
- *PPMS 2013-2014 : bilan et modifications.*
- *Projet d'école :*
 - *Activités Pédagogiques Complémentaires*
 - *Objectifs prioritaires 2013-2014*
 - *Projets des classes*
 - *Fêtes*
 - *Intervenant extérieur*
 - *Vote du règlement scolaire*
 - *Bilan OCCE 2012-2013*
 - *Date du prochain conseil d'école*

Désignation d'une secrétaire : Madame Caldara est désignée comme secrétaire de séance.

Présentation : Un tour de table est effectué, une feuille d'émargement circule.

Les parents délégués représentants des parents d'élèves sont félicités pour leur élection et leur implication dans la vie de l'école, dans son fonctionnement et la scolarité des élèves : ils agissent au nom de l'ensemble des parents et non pas pour leur enfant en particulier.

M. Guilbaud rappelle que seuls les points inscrits à l'ordre du jour seront abordés.

Rappel du rôle du Conseil d'Ecole :

Le Conseil d'Ecole :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis, fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants...
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.

Structure de l'école et RASED :

- Effectifs : 242 élèves. L'effectif a diminué de 16 élèves par rapport à la rentrée de septembre 2012.
- Répartitions des classes au 23 octobre 2013 : 10 classes : 39 CP, 43 CE1, 60 CE2, 46 CM1, 52 CM2. Nous avons 244 élèves à la rentrée, seuil pour ne pas perdre la 10^e classe.

Les travaux au château d'Hanneucourt ont été interrompus. Madame Delpuech nous informe que les travaux concernent actuellement les finitions intérieures. Par contre, le terrassement des trois futures résidences par les engins en face de l'école a commencé depuis la semaine dernière.

Classes			Nb Elèves
CP	Valérie Richard	20 CP	20
CP	Cécile Delsupexhe-Laurence Lagache	19 CP	19
CE1	Elisabeth Caldara	22 CE1	22
CE1	Nathalie Le Hellegouarc'h	21 CE1	21
CE2	Sabine Smittarello	30 CE2	30
CE2	Olivier Payon	30 CE2	30
CM1	Christelle Mallet	25 CM1	25
CM1	Isabelle Chateau	24 CM1	24
CM2	Aurélie Rambaud	26 CM2	26
CM2	Jean Guilbaud-Laurence Lagache	26 CM2	26
	Total		242

Madame Bel qui a été nommée sur l'école Molière à titre définitif en septembre 2012 a été en formation professionnelle en 2012-2013 ; Madame Lancel avait été nommée l'an dernier à titre provisoire sur la classe de CM1. Ayant obtenu un poste dans le cadre de sa formation pour cette année, c'est Madame Rambaud qui assure l'enseignement en classe de CM2 pour toute l'année.

M. Payon remplace la personne qui avait été nommée sur la classe de CE2.

Madame Delsupexhe assurant son service à 75%, Madame Lagache enseigne en CP le mardi.

Monsieur Guilbaud est déchargé le jeudi et le vendredi, Madame Lagache enseigne en CM2 ces deux jours-là.

En cas d'absence du directeur, Madame Smittarello assure la fonction de directrice adjointe.

Mesdames Delsupexhe et Lagache accueillent en CP à plein temps une élève de CE1 (aménagement concerté en conseil des maîtres), qui est en tout début d'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Madame Le Hellegouarc'h accueille également à mi-temps une élève de CM1 qui a besoin de consolider ses apprentissages en lecture.

Madame Mackowiak, AVS, intervient 18 heures pour un élève dans la classe de CE2 de Madame Smittarello.

RASED (Réseau d'Aide Scolaire aux Elèves en Difficulté)

Mme Jabri psychologue scolaire

Mme Bourg maître E

Madame Ozanne, maître E, est partie à la retraite en juin 2013. Aucun maître E n'assure son remplacement cette année, ce qui a pour conséquence une moindre prise en charge des élèves en difficulté scolaire par le Rased. Madame Bourg assure cette tâche sur les cinq écoles de Gargenville.

Lors de la précédente année scolaire, 36 demandes pour un suivi avec un maître E [*aide aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation scolaire*] avaient été honorées : 12 en CP, 9 en CE1, 14 CE2, 1 au CM2 : un travail sur la langue écrite et en mathématiques avait été réalisé ; lors de ces prises en charge, élèves sont pris en petits groupes et 3 ou 4 élèves.

Madame Jabri explique la situation ; ne seront prises en compte que les demandes concernant les CP et les CE1 : actuellement, Madame Bourg prend en charge 6 élèves de CE1 en lecture deux fois par semaine, 9 élèves de CE2 (4 en mathématiques, 6 en français) une fois par semaine ; les CP seront pris en charge à partir de janvier 2014.

Il est possible de contacter le Rased au 01 34 97 15 10.

Mairie : point sur les travaux et investissements :

- Travaux réalisés depuis la dernière caisse des écoles de juin 2013 :

- Réparation du scellement de la rampe d'escalier.
- Fourniture par le menuisier d'un panneau d'affichage de 3.10 m de large sur 1.53 m de haut, en bois ignifugé pour affichage de l'emploi du temps annuel de l'école ou de réalisations en arts visuels dans le hall de l'école ;
- Fourniture par le menuisier d'un meuble de rangement à serrure pour y entreposer le chariot et le matériel du personnel d'entretien au premier étage du bâtiment des Prés l'Abbé ;
- Réparation d'un poteau sous le préau des Prés l'Abbé ;
- Remplacement d'une descente de gouttière en fonte sous le préau du côté des Prés l'Abbé ;
- Remise en service de la ligne téléphonique dans la classe n°1, classe du directeur pour les alertes PPMS notamment avec un interrupteur au bureau pour les jours de décharge ;
- remise en peinture des vitres basses côté intérieur de la classe n°1 ;
- Protection avec un film autocollant et/ou remplacement des vitres basses de la salle informatique ;
- Réparation de la fenêtre de la classe n°10 ;
- Réparation du meuble en bois sous l'évier de la salle des maîtres ;
- Consolidation des bancs dans la cour ;
- Réparation des trous dans le sol en béton du préau côté La Fontaine ; il en reste à boucher.
- Petits travaux : pose dans le bureau d'un panneau d'affichage aimanté de récupération;

- pose d'un groom sur la porte d'accès à la partie « administration » ;
- Remerciement de l'équipe enseignante pour la remise en chauffage des locaux le lundi 14 octobre.

▪ **Travaux à effectuer :**

- Branchements électriques conformes pour les TNI installés et la remise en fonction des réglettes pour éclairer les tableaux Velléda ; des électriciens sont passés à l'école mardi 15 octobre ;
- Pour les classes côté des Prés l'Abbé, un revêtement qui ne s'effrite pas sur les vitres basses ;
- Vérification et réparation des joints d'étanchéité extérieurs des fenêtres simple vitrage des classes du rez-de-chaussée et à l'étage du bâtiment des Prés l'Abbé ;
- remplacement des sols amiantés dans le bâtiment des Prés l'Abbé ; certaines dalles cassées situées dans les halls et couloirs laissent apparaître la colle contenant l'amiante ;
- Problèmes d'humidité dans les classes du côté La Fontaine, sur les murs, avec apparition de moisissures ; nettoyage dans les feuillures de fenêtres.
- Remise en gazon de la partie herbue de la cour ;
- Goudronnage de la parcelle en terre qui longe l'entrée du gymnase ;
- Remise en service des cache-radiateurs du côté des Prés l'Abbé, pour éviter des blessures ; un nettoyage significatif des radiateurs est demandé afin d'améliorer le chauffage et de réduire les risques d'allergie : en effet, les radiateurs sont composés d'un gros tube métallique entouré de lames non protégées entre lesquelles s'est entassée depuis des décennies énormément de poussière ;
- Enlèvement du tableau mobile de la classe n°11 car il n'est pas stable.

Point sur les Investissements :

Classe	Enseignant	Investissement réalisé 2011	Investissement réalisé 2012	Investissement demandé pour 2013	2014 et après...
1	M. Guilbaud	(tableau d'occasion - échange)	...	TNI + PC + Tableau à déplacer + peinture des vitres basses	
2	Mme Chateau		TNI + PC + tableau Velléda
3	Salle Informatique	2 tables + étagère pour compléter les supports PC + tours (plan à fournir)	
4	Mme Richard		TNI + PC + Tableau Velléda		1 meuble à casiers sur mesure par le menuisier de la commune
5	M. Payon	Dans le cadre du contrat de maintenance, remplacement du projecteur	
6	Mme Smittarello		TNI + PC + tableau Velléda à côté
7	Maître E		Remise en peinture de la classe 2 ou 3 porte-manteaux en plus des 2 existants
8	Mme Delsupexhe	...	4 tables simples G et 4 tables simples D 1 tableau vert triptyque (occasion)	8 tables doubles	4 tables simples G et 4 tables simples D
9	Mme Rambaud	...	Tableau d'occasion changé	?	
10	Mme Caldara	1 meuble à étagère (menuisier)	...	série de tables 7-8 ans : 10 doubles et 10 individuelles avec siège attachant TNI + PC + tableau Velléda à côté	Rideaux occultant et Connexion internet
11	Mme Le Hellegouarc'h	1 tableau vert triptyque	...	TNI + PC + tableau Velléda à côté	Rideaux occultant et Connexion internet
12	Mme Mallet	TNI + PC	...	Rideaux occultant + connexion	Connexion internet
	Infirmierie	...	Lit + lavabo + eau chaude	Dérouleur de papier + peinture	peinture
...	Mme Jabri	...	1 table de réunion	...	

☛ Dans le futur, les classes du bâtiment côté La Fontaine souhaiteraient disposer d'un ordinateur par classe pour que les élèves puissent travailler sur la toile en complément de la salle informatique.

☛ **Renouvellement de demande :** Dans le prolongement de l'action des élèves « Nettoyons la nature », serait-il possible, pour sensibiliser les élèves au développement durable (notamment au recyclage), d'avoir deux grandes poubelles sélectives : papier et emballages (briques de boissons des goûters...) que nous placerions dans un endroit de l'école ?

☛ Madame le Maire apporte des informations concernant le projet du passage de la rue des Prés l'Abbé à la rue La Fontaine et la mise en place d'un sens unique de circulation autour de l'école dans le cadre d'une voirie partagée.

☛ Difficulté à entrer en contact d'un technicien de Vidéosynergie en cas de problèmes de TNI ;

L'équipe enseignante de l'école Molière remercie la Caisse des écoles et tout particulièrement Madame le Maire et les membres de la Caisse des écoles pour la prise en compte des demandes sur l'école Molière et les nombreux travaux et investissements réalisés depuis ces derniers mois. Beaucoup de menus travaux (électricité, plomberie...) sont réalisés dans la quinzaine qui suit la demande.

PPMS : Un exercice a été réalisé en conditions réelles le 11 avril 2013.

Lors du conseil des maîtres du 10 octobre dernier, nous avons tiré les conséquences de cette expérience et mis à jour le PPMS de l'école Molière.

Les points modifiés ont été les suivants :

Ajustement des numéros de téléphone et des responsables de zone en fonction des nouveaux enseignants sur l'école, mise à jour des PAI (en cours de finalisation) ; redéfinition des zones de confinement à élargir au regard de l'exercice d'avril 2013 ; modification des plans (jaunes).

Les couloirs doivent être fermés à clef. En intersaison, en cas de confinement, fermer les radiateurs pour ne pas avoir trop chaud ; l'hiver, ne couper le courant que si cela fait partie de l'exercice afin d'avoir du chauffage ; l'eau sert à humidifier les visages des enfants en cas de réaction « au gaz » et non à hydrater : on peut tenir plusieurs heures sans boire.

Aménagement d'une liaison téléphonique dans la classe n°1 (classe du directeur) lorsque celui n'est pas déchargé en cas d'alerte car le bureau est trop loin de la classe.

Obligation de se déplacer à l'extérieur avec la corne de brume en cas d'alerte car les bâtiments sont trop distants... Ou bien relai à prévoir auprès d'un enseignant par téléphone portable.

Utilisation des téléphones portables personnels pour effectuer la liaison entre zones de MAA et Cellule de crise.

Oubli de vérifier s'il y avait du personnel à la cantine qui aurait dû normalement effectuer l'exercice avec nous.

Le jour où le directeur sera en classe, s'il doit aller en cellule de crise avec une enseignante de l'étage, côté Prés l'Abbé, il n'y aura plus qu'une seule enseignante seule avec les 2 classes (1 et 2) au rez-de-chaussée...

Le PPMS sera corrigé/réaménagé pour courant novembre. Un exemplaire sera remis dans chacune des 5 caisses correspondant aux 4 zones de confinement et à la cellule de crise.

Les nouveaux plans d'évacuation propres au PPMS (de couleur jaune) seront affichés aux endroits stratégiques.

Exercice trimestriel de sécurité incendie : il a eu lieu le jeudi 26 septembre 2013 à 11h20 pour le bâtiment des Prés l'Abbé et à 9h59 pour le bâtiment du côté de la rue La Fontaine ; le temps écoulé jusqu'à l'évacuation de la dernière personne était respectivement : 2 minutes 27 secondes et 2 minutes 4 secondes. Le nombre de personnes concernées par l'exercice était respectivement de 126 enfants et de 5 enseignants, et 124 enfants et 5 enseignants. L'évacuation s'est déroulée sans incident et les sirènes ont fonctionné correctement, électricité coupée.

Projet d'école : Les trois axes prioritaires :

A. Comment les projets intra et inter cycle peuvent-ils améliorer la maîtrise de la langue française et développer la culture humaniste ?

- Défi-lecture/Rallye-lecture
- Décloisonnement CP/CE/ CM
- Alimenter le site avec les projets de chaque classe
- Histoire des arts → Découvrir et analyser des œuvres sur internet et sur le cycle
- Pratiques culturelles → Sorties musée, théâtre, cinéma...
- Création artistique → ateliers et spectacle de fin d'année scolaire

B. Comment l'utilisation des TUIC à l'école permet-elle d'acquérir les compétences du socle commun et développer la culture humaniste?

- Site internet → Liens avec les parents
- TNI
- Salle informatique (8 ordinateurs fonctionnels) → Recherche documentaire, alimenter le site de l'école... Rallye Web.

C. Comment développer les réussites en résolution de problème ?

Comment aider les élèves à traiter les données à partir d'un tableau ou d'un graphique ?

- Développer les capacités d'organisation et de gestion de données pour la résolution de problèmes de la vie courante : apprendre à trier des données, les classer, lire, produire et analyser des tableaux et des graphiques.
- Construire le sens des opérations.
- Utiliser régulièrement les techniques de calcul mental.
- Mettre en place des projets au sein de l'école et inter-écoles.

Avenant au projet d'école

L'APE (Aide Personnalisée aux Élèves) qui concernait les enfants en difficulté scolaire est désormais remplacée par les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) qui ont pris effet à la rentrée 2013.

Ces APC sont des temps d'enseignement supplémentaires qui ont pour objectif de prévenir la difficulté scolaire. Elles concernent tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants de l'école.

Les APC auront lieu les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h30 à partir du 16 septembre 2013.

Les APC permettent : 1. Une aide en groupe restreint aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. 2. Une aide au travail personnel (méthodologie...) 3. La mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école pour favoriser la réussite scolaire.

L'accord parental sera demandé ; la fréquentation régulière de l'enfant est nécessaire.

Les APC trouveront toute leur place en septembre 2014 lors de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et l'application du PEDT (Projet Educatif Territorial).

Les dispositions relatives à l'organisation des APC seront présentées chaque année au Conseil d'École pour être intégrées au Projet d'École.

Ces APC ont lieu à l'école depuis le 16 septembre, du lundi au vendredi (pas plus de 2 fois par semaine par enfant) de 16h30 à 17h30.

Dispositif 1 : Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages		Volume horaire dédié*
Indicateurs retenus pour l'évaluation :	Graphisme : maîtriser l'écriture manuscrite, les majuscules, colorier précisément Mieux maîtriser la lecture en début de CE1 Progresser à son rythme dans les activités de français et de mathématiques (soutien) Consolider ses apprentissages en lecture en CP Consolider la maîtrise des temps et des modes Consolider les techniques opératoires	177h
Cycle(s) concerné(s)	Cycles 2 et 3	
Périodes	Du 16 septembre 2013 au 30 mai 2014 variable selon les enseignants	
Dispositif 2 : Aide au travail personnel		Volume horaire dédié*
Indicateurs retenus pour l'évaluation :	Maîtriser la résolution de problèmes Comment apprendre ses tables ? Savoir utiliser des référents pour corriger de façon autonome ses productions écrites (dictionnaire, cahier de référence, ressources numériques...) Maîtriser la lecture et la compréhension des textes historiques, des documents iconographiques et des tableaux Comment apprendre une leçon d'histoire ?	99h
Cycle(s) concerné(s)	Cycles 2 et 3	
Périodes	Du 16 septembre 2013 au 30 mai 2014 variable selon les enseignants	
Dispositif 3 : Mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le PEDT		Volume horaire dédié*
Indicateurs retenus pour l'évaluation :	Acquérir les principales compétences du B2i Produire des textes adaptés et les publier sur le site de l'école	84h
Cycle(s) concerné(s)	Cycles 2 et 3	
Périodes	Du 16 septembre 2013 au 30 mai 2014 variable selon les enseignants	
TOTAL		360h

Une réunion entre le directeur du Périscolaire, Madame le Maire, et les directeurs des écoles élémentaires est prévue le 5 novembre à 18h00.

Objectifs prioritaires pour 2013-2014 :

Objectif 1 : Développer les liaisons cycle I et Cycle II / Cycle III collège NB. Nous sommes tout à fait dans les objectifs de la circulaire du 11 avril 2013 sur les priorités de l'école. Prise de contact avec les professeurs de collège dès le retour des vacances de la Toussaint.

Objectif 2 : Développer les échanges artistiques : Création d'un hall d'exposition
Créer une messagerie intranet (interclasse / inter école : correspondants)

Objectif 3 : Affinement des progressions par les conseils de cycles en fonction des résultats des évaluations.

Analyse des évaluations CP, CE1 et CM2.

Les enseignants souhaitent reconduire les priorités de l'an dernier, notamment la rédaction d'articles par les élèves et l'alimentation du site de l'école.

Projets des classes :

Langues vivantes : L'enseignement d'une langue vivante est obligatoire au cycle 3 et au cycle 2 à partir du CP. Tous les besoins sont couverts à l'école soient dans huit classes.

Mmes Caldara, Le Hellegouarc'h, Lagache, Mallet, Rambaud, Smittarello, et M. Guilbaud assurent l'enseignement de l'anglais dans leur classe.

Echange de services :

L'enseignement de la langue anglaise est assuré dans le CE2 de M. Payon par Mme Smittarello.

L'enseignement de la langue anglaise est assuré dans le CM1 de Mme Chateau par M. Guilbaud.

Rencontres sportives avec l'USEP prévues à ce jour :

- Rencontres de secteur : Athlétisme, endurance, jeux collectifs au printemps ;
- Rencontre « Balle ovale » : les dates n'ont pas encore été communiquées. Les élèves des classes concernées bénéficieront d'un entraînement de 3 séances au stade Samitier avec Serge Lefebvre, intervenant extérieur habilité par la DSDEN.

Le site internet de l'école Molière, hébergé comme le veut la réglementation, au CRDP de Versailles. Adresse du site : <http://www.ec-moliere-gargenville.ac-versailles.fr> est en service.

▪ **Classes de découverte :**

- Du lundi 24 mars au vendredi 28 avril 2014 : classe de mer
Lieu : St Aubin sur mer Organisateur : Côté Découvertes
Activités : char à voile, découverte du milieu marin, ateliers scientifiques...
Prix par enfant : 430 € Participation mairie : 250 € coût famille : 180 €
La classe de Mme Mallet partira avec une classe de l'Essonne afin de réduire les frais de transport.
- Du lundi 26 mai au dimanche 1^{er} juin 2014 : classe de mer à Pénestin (56)
Lieu : Pénestin Organisateur : Œuvre universitaire du Loiret
Activités : découverte du milieu marin, Arts visuels, expression corporelle... création d'un blog.
Prix par enfant : 420 € Participation mairie : 250 € coût famille : 170 €
La classe de Mme Château partira avec celle de M. Malo de l'école Corneille.

En tout, cette année, trois classes de CM1 partiront en classe de mer sur la commune de Gargenville.

▪ **Sorties du premier trimestre :**

- Opération « *Nettoyons la Nature* » avec la participation des centres Leclerc qui ont fourni chasubles (réutilisables pour l'EPS), gants, sacs poubelles et banderoles ; les enfants ont arpenté les rues avoisinantes de l'école (un arrêté de circulation avait été pris sur une partie des rues des Prés l'Abbé et La Fontaine du carrefour de la rue Gambetta à celui de la rue Paul Valéry), les abords du collège, le stade... Les enfants ont collectés 101,7 kg de déchets en tout (contre 102,8 l'an dernier). Merci pour la participation de tous les élèves, enthousiastes et les accompagnateurs (parents, grands-parents...) Ce projet avait pour objectif éducatif de sensibiliser les élèves au respect de leur environnement et si nous avons eu des poubelles sélectives, au développement durable. Il n'avait pas pour but de se substituer au travail des agents de la voirie. L'espace nettoyé était minime par rapport à la taille de la commune.
- Les classes de CM1 et de CM2 de Mmes Mallet, Chateau, Rambaud et Guilbaud-Lagache se rendront en car au cinéma Frédéric Dard des Mureaux dans le cadre du concours de critique du Festival de Cinéma des Juniors : le 21 novembre, « *Almagna* » ; un autre film sera visionné ultérieurement.
- Les classes de Mesdames Mallet et Mme Richard se rendront le 17 octobre au parc de Théméricourt et celles de Mmes Le Hellegouarc'h et Caldara le 7 novembre ; les premières ont vu leur projet « biodiversité » accepté.

▪ **Interventions du premier trimestre :**

- La SNCF intervient 3 heures sur les 2 classes de CM1: le 18 octobre pour le CM1c et le 12 novembre pour le CM1i.

- Prévention routière : Madame Corinne Siegel interviendra sur certaines classes de l'école à partir de janvier 2014 : 2 CP, 2 CE2 et 2 CM2.

Spectacles musicaux :

- Classes de Mmes, Mallet, Richard, Rambaud et M. Payon. Date du spectacle à la salle des fêtes : le mardi 27 mai 2014. Il n'y aura pas d'ateliers cette année.
- Classes de Mesdames Delsupexhe et Lagache, Mme Smittarello, Mme Caldara, Mme Le Hellegouarc'h et MM. Guilbaud/Mme Lagache : chorale et musique instrumentale. Date du spectacle à la salle des fêtes : le mardi 3 juin 2014.
- Projet chorale à Noël : Dans le gymnase des Prés l'Abbé le vendredi 20 décembre à 10h00, entre élèves ;
- Liaison CM2 / 6^{ème} : une prise de contact sera faite après les vacances de la Toussaint. Un projet CM2-6^e devrait être mis en place.
- Défi lecture et Rallye lecture : pour les niveaux CE2 à CM2.
 - Découverte de la médiathèque pour toutes les classes sur le thème : « romans policiers » ; une première visite a eu lieu pour les classes de CM1 et CM2 avec un agent de la police scientifique de Mantes-la-Jolie.
 - Participation aux Eureka cycles III (concours mathématiques) pour les 2 CM2 ;
 - Participation au « Marathon d'orthographe » pour les 2 CE2...
- M. Guilbaud prend des groupes 10 CP en salle informatique le jeudi après-midi, pendant son jour de décharge.
- Festival du livre :
Il aura lieu la semaine du 25 au 29 novembre 2013 : tout au long de la semaine, une exposition de livres pour les enfants aura lieu dans la salle informatique. Les élèves viendront découvrir les volumes exposés avec leur enseignant ; ceux qui le souhaitent, pourront en acheter ; l'objectif est de faire découvrir aux enfants le goût de la littérature et de doter l'école de volumes pour une valeur de 25% des livres vendus ; les parents pourront accéder à la salle, avec leur enfant, à certaines heures qui seront affichées. L'accès se fera par la porte de secours. Horaires : 16h30-17h00 et 17h00-18h30.
Les enseignants ne pouvant participer directement à la vente de livres, nous souhaiterions organiser un encadrement de l'exposition avec l'aide des représentants de parents d'élèves.
- Téléthon :
L'équipe enseignante réfléchit à une éventuelle participation de l'école dans le cadre du Téléthon sous forme d'un lâcher de ballons collectif à la sortie de l'école.

Fête de l'école :

Elle est prévue le 27 juin 2014 de 13h30 à 16h30 sous forme d'Olympiades avec tirage au sort de tickets de participation. Le gymnase semble préférable après la réussite de l'an dernier.

Cette année, la réunion pour l'organisation de la Fête de l'école aura lieu le jeudi 6 février afin d'avoir le temps de collecter les lots et de ne pas surcharger la fin d'année.

Intervenant extérieur :

M. Dagut animateur municipal EPS intervient dans toutes les classes le mardi après-midi sur les thèmes suivants : Jeux de lutte, Acrosport, hockey et jeux de raquettes. Nous n'avons plus cette année le créneau le jeudi matin de 10h45 à 11h30, de ce fait, chaque classe bénéficiera de 8 à 10 séances selon les niveaux.

Vote du règlement intérieur de l'école :

Modifications à apporter : relecture par M. Guilbaud de certains passages (surlignés) ; modification du passage concernant notamment l'APE remplacée par les APC. (Voir nouvel exemplaire joint.)

Il est approuvé à l'unanimité. Le règlement de l'école sera affiché à l'entrée de l'école, et téléchargeable sur le site de l'école.

Bilan OCCE 2012/2013 :

Lecture du bilan financier de l'exercice 2012-2013 est faite par Madame Delsupexhe.

Montant au crédit en début d'exercice : 7 846,62 € ; il y a la subvention de la Caisse des Ecoles (900€) mais pas du Conseil Général (contrairement à l'association USEP).

Le déficit entre dépenses et recettes s'élève à 116.91 € pour l'année dernière. Cela s'explique par l'achat de matériel pédagogique : un vidéoprojecteur, un massicot, une plastifieuse, de micros pour les spectacles...

Divers :

- Monsieur Guilbaud propose de faire coller un mot début novembre dans les cahiers pour faire appel aux familles qui souhaitent faire des dons d'ordinateurs et d'écrans.
- Beaucoup d'enfants oublient des vêtements à l'école et peu de parents les réclament ; stockage dans un carton dans le hall : les parents peuvent venir y chercher les habits perdus de leurs enfants (école indépendante de la garderie) ;
- L'école participait à un projet de rachat de cartouches d'imprimante ; deux cartons presque pleins ont disparu de l'école pendant les grandes vacances d'été 2012; le projet est relancé cette année ; un mot sera collé dans les cahiers.

- Nous déplorons la circulation de nombreux élèves dans les couloirs et locaux scolaires le midi entre 11h30 et 13h30. Des enfants circulent seuls dans les couloirs, courent... et parfois jouent dans les toilettes côté Prés l'Abbé (surtout l'été) Lorsque les couloirs sont fermés à clef par les enseignants, ils sont ré ouverts après. Nous souhaiterions que les enfants ne circulent pas dans les locaux en dehors des heures scolaires ; à titre exceptionnel mais en présence d'un animateur.
- Les parents proposent à Madame le Maire de revenir aux habitudes de l'an dernier concernant la fourniture du goûter à 16h30 par la garderie pour les enfants qui y restent : le goûter était plus équilibré et chaque enfant de la garderie en profitait ; quitte à demander un supplément financier aux familles.
- Parallèlement, M. Guilbaud fera coller un mot dans le cahier de liaison pour rappeler que les enfants ne prennent pas de goûter à la récréation de 15h00.
- L'API rappelle qu'elle organise une bourse aux jouets le weekend du 30 novembre-1^{er} décembre 2013 et une bourse aux livres les 17-18 mai 2014.

Date des prochains Conseils d'Ecole : le mardi 25 mars 2014 et le mardi 17 juin 2014 de 18h30 à 20h30.

Diffusion du compte-rendu du Conseil d'école :

Le compte-rendu du Conseil d'Ecole sera affiché à l'école et publié sur le site, avec l'accord de Madame l'Inspectrice.

L'équipe enseignante propose de permettre aux familles de le télécharger sur le site de l'école afin de ne pas avoir à le photocopier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à ...

Le secrétaire, Mme Caldara : Pour l'AGPG, Madame Gorlier : Pour l'API, Madame Blot : Le directeur, Monsieur Guilbaud :